Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 005-200083517-20261012-2026101202-DE

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS	Séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2026
	Délibération N° : 20261012-02

OBJET : Vente d'un véhicule communal avec benne – LAND ROVER DEFENDER

L'an deux mil vingt-six, le 12 du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Charles LACROIX, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 23/09/2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES – Sarah BUES – Jean-Sébastien BURSTERT - Cédric HUBERT – Charles LACROIX – Elise MAROILLEY – Anthony RICE – Elisabeth LAURENS – Florian BOURCIER -

POUVOIRS : 5

Elise VINET a donné pouvoir à Charles LACROIX – Frédérique ANDREWS a donné pouvoir à Carine AUDIER-MERLE – Stéphane LAPUJOULADE a donné pouvoir à Florian BOURCIER – Dominique ALLAIS a donnée pouvoir à Florent BUES – Corinne LUCCHESI a donné pouvoir à Elisabeth LAURENS.

NOMBRE DE VOTANTS : 15

SECRETAIRE DE SEANCE : Carine AUDIER-MERLE.

Monsieur le Maire rappelle que le véhicule communal de marque Land Rover Defender, immatriculé en 2006 et équipé d'une benne, est devenu obsolète. En effet, ce véhicule nécessite des réparations de plus en plus fréquentes, entraînant des coûts d'entretien élevés et des immobilisations répétées. Par ailleurs, compte tenu de son ancienneté, il devient difficile d'assurer les réparations, ce qui compromet sa fiabilité et son utilisation pour les besoins des services municipaux.

Il expose au Conseil Municipal qu'une proposition d'achat de ce véhicule, en l'état, nous a été présentée pour un montant de 14 000 €, par la Société SAS GARAGE ARNAUD CADON, spécialisée dans les véhicules de ce type et dont le siège est situé au 39, ROUTE DE Saint-Aignan – 41 400 FAVEROLLES SUR CHER. Cette offre comprend le véhicule et ses équipements (benne hydraulique).

Le Maire propose d'accepter cette reprise et de vendre en l'état le véhicule communal LAND ROVER DEFENDER immatriculé 3336 KX 05 de 2006 et ses équipements (benne hydraulique) à la Société SAS GARAGE ARNAUD CADON, spécialisée dans les véhicules de ce type et dont le siège est situé au 39, ROUTE DE Saint-Aignan – 41 400 FAVEROLLES SUR CHER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 15 voix POUR,

APPROUVE la proposition du Maire,

DECIDE de vendre en l'état le véhicule communal LAND ROVER DEFENDER immatriculé 3336 KX 05 de 2006 et ses équipements (benne hydraulique) à la Société SAS GARAGE ARNAUD CADON, spécialisée dans les véhicules de ce type et dont le siège est situé au 39, ROUTE DE Saint-Aignan –

FIXE le montant de la vente à 14 000 €,

AUTORISE LE MAIRE à émettre le titre de recettes correspondant.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Charles LACROIX

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.